



Société française de bienfaisance aux Pays-Bas

Compte rendu de l'Assemblée Générale du mardi 21 mai 2024 en ligne

L'Assemblée Générale de la SFB a eu lieu le 21 mai 2024 en visio-conférence de 18h à 19h.
M. Gilles Prémel Cabic a présidé la séance en sa qualité de Président et Trésorier.

Présents :

Mr Gilles Prémel Cabic, président et trésorier de la SFB
Mme Brigitte Steppé-Chevance, vice-présidente de la SFB
Mme Marie-Christine Nigon-Boer, membre du bureau de la SFB
Mme Assia Benoît, membre du bureau de la SFB
Mme Ghislaine Cornuau, secrétaire de la SFB
Mme Sabine Gratadour, membre du bureau de la SFB
Mme Catherine Feuillet, Consule Générale
Mme Carole Liedorp, agent du service social du consulat
Mme Catherine Libeaut, conseillère consulaire, membre de l'association
Mr Tanguy Le Breton, membre de l'association
Mme Hélène Degryse, conseillère consulaire, membre de l'association
Mme Marie Goude, membre de l'association
Mme Agnès Bompy, vice-présidente de l'UFE, UFE membre de l'association

Procurations :

Pour Mme Brigitte Steppé-Chevance de la part de M Marcel Laurence,
Marie Goude et Mr François Mengin
Pour Mr Gilles Prémel Cabic de la part de Mme Denise Bossan

Excusée :

Mme Edith van Soest

Ordre du jour:

- I. Ouverture, consultation de tous les membres sur l'ordre du jour
- II. Présentation des activités conduites au cours de l'année 2023
présentation et approbation du rapport moral de la SFB
Présentation et approbation du rapport financier de la SFB pour l'année 2023
- III. Cotisations : montants pour 2025
- IV. Election des membres du Bureau de la SFB : en accord avec les statuts de la SFB, Assia, Marie -Christine, Ghislaine et Gilles démissionneront (tout membre du Bureau doit démissionner après trois ans) et sont à nouveau candidats pour un nouveau mandat de trois ans. Toute nouvelle candidature sera communiquée à l'actuel bureau de la SFB 10 jours avant l'Assemblée Générale afin de pouvoir réunir les mandats auprès des personnes ne pouvant participer à l'AG. Seuls d'autres membres de la SFB peuvent être candidats pour le renouvellement du Bureau. Le vote se déroulera lors de notre Assemblée Générale.
- V. Questions diverses

I- Ouverture et ordre du jour

Y a-t-il des points à ajouter à l'ordre du jour ?

Non

Comme Marie Goude, commissaire aux comptes devra quitter la réunion avant la fin, nous traiterons le point III avant le point II.

La SFB compte 19 adhérents, 4 personnes ont donné procuration et 11 membres de la SFB sont présents en ligne donc le quorum est atteint.

II- Compte-rendu moral de l'année 2020

Tous les dossiers traités par la SFB lui sont transmis par le service social du Consulat Général de France à Amsterdam. Il y a une bonne collaboration entre le service social du Consulat et la SFB.

Les Français en difficulté ne saisissent pas directement la SFB car ils s'adressent d'abord au service social du Consulat Général qui instruit les dossiers et les suit avec la SFB.

Toute demande au bureau de la SFB est traitée assez rapidement. Les réponses des membres du bureau sont rapides, dans un maximum de 48h.

Toutes les demandes faites à la SFB en 2023 ont été acceptées et l'argent est versé sur le compte des personnes demandeuses.

En 2023, plusieurs dossiers ouverts les années précédentes ont été suivis, et de nouveaux dossiers ont été ouverts.

Types d'aides : soins dentaires 742,37€ ; aide à la réparation d'ordinateur 100€, aide ponctuelle pour des difficultés financières 120€, aide pour des loyers en retard 1200€ + 1000€, aide pour un abonnement de transport de bus scolaire 350€, aide pour le renouvellement de concession 600€, aide pour l'achat de canapé/meubles de rangement 200€.

Le montant des dons, sous forme de bons cadeaux, aux familles a légèrement baissé : 30€ par famille et 50€ pour famille avec enfants.

Dans les écoles françaises de La Haye et d'Amsterdam une collecte de produits alimentaires a été effectuée en décembre 2023. Ainsi 26 colis ont pu être distribués avant Noël, à des personnes ou familles, auxquels ont été ajoutés des bons cadeaux en guise d'étrennes (pour un montant de 820€, deux personnes ont reçu ces dons en liquide).

La SFB remercie le Lycée Français Vincent van Gogh à Amsterdam et La Haye pour la collecte alimentaire.

Une personne a offert des boîtes de chocolats qui ont été ajoutés au colis. Cette personne aimerait rejoindre le bureau de la SFB prochainement.

Nous remercions aussi le Consulat pour son aide dans la distribution des colis, en particulier Carole, Emmanuelle et Cyril.

III- Rapport financier de l'année 2023

Le compte rendu financier pour l'année 2023 est présenté par Gilles, le trésorier. L'équilibre financier est positif 35,31€. Pour 2023 les recettes sont de 6639.73€ et les dépenses de 6604,42€ soit un solde positif de 35,31€.

Les recettes entre 2022 et 2023 ont augmenté.

Les frais de gestion sont réduits au maximum afin que le maximum d'argent récolter puisse être distribué aux bénéficiaires de la SFB.

Les recettes 2023

Le nombre de cotisations varie peu. Nous avons actuellement 19 adhérents.

Nous avons eu plus de dons. Certaines personnes préfèrent faire des dons que payer une cotisation.

Grâce à notre participation à une réunion des associations début septembre organisé par l'Accueil de la Haye à l'Alliance française, nous avons touché de nouvelles personnes.

Une subvention OLES de 3000€ a été attribuée à la SFB.

Les dépenses 2023

Nous avons effectué des secours exceptionnels (13 dons à 8 bénéficiaires). Nous avons donné des bons cadeaux pour Noël.

Les frais de gestion de l'association ont été réduits au maximum.

Il n'y a pas eu de frais de déplacement octroyé cette année. Ils seront effectués en 2024.

Questions/actions :

Mme Marie Goude, commissaire aux comptes, est intervenue. Elle a visé les comptes le 13 mai 2024 avec le président et la vice-présidente. Les comptes sont très détaillés, contrôlés, vérifiés.

Marie nous conseille de rajouter au dossier financier les courriels où le Consulat donne son accord pour les dons.

La subvention est importante et permet de maintenir l'équilibre des finances. Cela évite le déficit.

Solde de 7355,18€

Marie souligne que la tenue des comptes est très rigoureuse et demande quitus pour 2023.

Comme la SFB a un statut ANBI une partie des chiffres sera mise sur le site internet..

Le dividende et les rentes issus des placements sont mis sur le compte courant ainsi nous pouvons les réutiliser de suite pour aider les personnes.

IV- Cotisations pour 2025

Les montants des cotisations restent inchangés :

- Membre actif : 40 euros
- Cotisation de soutien : 60 euros
- Membre bienfaiteur : 100 euros

V- Election de membres du bureau

Assia, Marie-Christine, Gilles et Ghislaine doivent démissionner suivant les statuts de la SFB.

Gilles veut bien se représenter pour 3 ans mais après il souhaiterait passer la main en restant toujours membre de l'association.

Assia, Marie-Christine et Ghislaine démissionnent et acceptent de se représenter.

Un vote à main levée a lieu pour ces 4 personnes. Toutes les personnes ont pu voter.

Gilles, Assia, Marie-Christine et Ghislaine ont été réélus. Nous vous remercions tous.

Brigitte a été reconduite l'année dernière.

Pour Sabine, des élections devront avoir lieu en 2025.

Gilles est satisfait du travail du bureau de la SFB.

Conformément au statut de l'association, les postes à pourvoir seront attribués lors d'une réunion du bureau.

VI- Questions diverses

La célébration des 140 ans de la SFB a eu lieu en septembre 2023 à la Résidence de France à La Haye. Nous remercions l'Ambassadeur et les services de la résidence de France.

L'association remercie les personnes s'occupant bénévolement du site internet de la SFB.

Brigitte parle de ses entretiens avec les bénéficiaires. Les personnes sont satisfaites des aides qui leur sont apportées.

Quelques suggestions à courts ou moyens termes :

- Organiser un concert avec Lorenzo et peut être une autre personne. Il pourrait avoir lieu au Temple dans la Noordeinde à La Haye. Gilles a contacté Mr Marcillaud pour cet événement. Comme cet endroit était la paroisse de Chantal Oostwinkel (ancienne présidente de la SFB), un petit mot pourrait être dit lors de ce concert. Faire des invitations sur papier en invitant les bénéficiaires de l'association et en leur payant les frais de transport pour venir.
- Assia propose de faire une interview avec le président de la SFB par des journalistes sur l'association. A l'Accueil de La Haye certaines personnes ont ces compétences.
- Marie-Christine propose de recenser les personnes âgées isolées. Il n'existe pas de fichier de ces personnes au Consulat. Cela semble donc difficile. Peut être contacter les différentes paroisses pour ce point-là.
- Catherine Feuillet, Consule Générale, remercie l'implication du consulat et de la SFB qui aident énormément les personnes en difficulté. Pour avoir plus de visibilité de la SFB, elle propose de faire un article en ce sens dans leur lettre mensuelle après l'été.

Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h. Le bureau remercie toutes les personnes pour leur participation et pour leurs suggestions.